



Compte-rendu AG du 17/09/2021

Ouverture de la séance : 18h40

Bilan général :

Minute de silence pour les archers qui nous ont quitté et ceux qui ont fondé notre compagnie.

Alain remercie par sa présence M. FOLLOT, responsable service sport à la mairie de Queven.

Forum des associations s'est bien passé, beaucoup de monde qui s'est arrêté à notre stand, 12 adultes se sont inscrits dont deux qui sont déjà archers, 10 jeunes se sont inscrits, on retombe sur les effectifs habituels.

La reprise démarre mardi soir pour les jeunes et vendredi soir pour les adultes, ces derniers seront formés sur les bases pendant plusieurs mois, puis seront orientés vers d'autres archers afin de découvrir différentes formes de tirs. L'école de tir nature démarre également vendredi soir.

Alain rappelle que le terrain a été ouvert autant que possible afin que les archers puissent tirer à l'arc. Il a recherché des propriétaires pour des terrains privés, grâce à Guy et Laurent, ils ont retrouvé une convention pour un terrain privé. Alain propose de donner 120€ à tous les propriétaires des terrains, Laurent propose de les inviter au restaurant pour le repas de la St Sébastien, comme avant. La fréquentation s'est maintenue pendant la saison 2020-2021. Il est prévu à Kerlaran un pas de tir à 70m, couvert. Des cibles mobiles sont en cours de constructions. Les boulistes ont accepté de démonter leurs murets pour que nous puissions déplacer les futures cibles mobiles.

On nous appelle souvent pour intervenir sur d'autres sites et faire de l'initiation (Pont-Scorff a organisé un biathlon sur notre site de Kerlaran, Berné a été annulé en raison du mauvais temps, interventions auprès des jeunes de Kervennanec et de Bois du Château, ces dernières seront rémunérées grâce aux 3 CQP que compte notre compagnie 100€ par intervention).

Grâce à Didier, il a retrouvé les administrateurs de l'ancien site internet et a pu en faire un nouveau. Alain invite les archers à aller sur le site internet car il y a beaucoup de choses à voir (photos, informations...) et appelle les archers (deux) pour s'occuper du site internet.

Suite à notre baisse d'adhérent en 2021, la mairie de Queven nous a aidé financièrement. Alain a constitué un dossier à l'Agence Nationale du Sport pour obtenir une subvention de 2 635 € (achat de matériel).

Bruno nous fait savoir que les compétitions natures s'annulent au fur et à mesure.

A la rentrée, Alain va continuer à faire appliquer les gestes barrières, pas pour la COVID mais parce qu'il pense que c'est une bonne chose pour la santé de tous.

Alain remercie tous ceux qui ont permis de faire tourner la compagnie pour la saison 2020-2021.

Un responsable du groupe scolaire, entraîneur de judo, a contacté Alain, pour mettre en place une initiation pour les scolaires. Alain a dû refuser en raison de l'âge des enfants (7ans) et le manque d'équipement de notre compagnie. La FFTA nous « pousse » à constituer une catégorie « poussins », mais Alain soulève les point qui pourrait nous ralentir (20min de séance, petits équipements...), mais il n'a pas dit non, il prévoit l'achat de 14 arcs (7 droitiers et 7 gauchers) afin de faire cette initiation. M. FOLLOT nous informe qu'il est prévu des animations dans les écoles et que notre place est déjà prévue, il y aurait une relation avec un label et les Jeux Olympiques, grâce auxquels nous pourrions avoir des subventions. Un projet est en cours entre la mairie et la compagnie.

La Carte Passerelle, possibilité pour un jeune (cm1-cm2) de faire 3 séances d'initiation par discipline sportive afin de découvrir le sport.

Pour la rentrée, nous sommes inscrits au PASSASSO, pour aider les jeunes à reprendre le sport, via la CAF, une aide à hauteur de 50€ est donnée aux parents pour payer une cotisation dans un sport aux enfants.

Bilan financier :

Cette année, il y a un décalage de dates pour notre bilan financier, afin d'avoir un exercice calqué sur la saison sportive 30 juin 2020 au 31 août 2021, ce sera donc un exercice de 14 mois.

Nos assurances (420€), locations de terrains (2x120€), notre site internet (99€), constituant nos charges classiques = 759 € + petites dépenses de 400 € (dossiers, imprimante).

Nos reversements à la FFTA (73 € par cotisation).

Une perte de 30% de nos licenciés.

Achat cibles 1 600 €, matériel de rénovation.

Nous avons un total de charges de 10 313€ et un produit de 9 784 €, ce qui fait un solde négatif pour la saison 2021 de 529 € qui est compensé par le solde de 2020, ce qui nous donne un compte positif de 685 €.

Il faut remercier les donateurs qui ont fait des dons de 350 €.

Projet : achat de 5 arcs de compétition pour les jeunes. Pour les jeunes en 2nde année, on prête un arc de compétition pendant 1 an afin d'aller en compétition.

Vote du bilan financier : Favorable

Bilan sportif :

Reprendre les choses là où nous en étions restés.

Une équipe de jeune a été constituée, elle a ramené plusieurs médailles pour la saison 2019/2020.

Cette année, Alain souhaite proposer la participation à au moins 3 concours aux jeunes, leur proposer de tester d'autres formes de tir et les emmener sur le terrain de Guidel.

Alain souhaite remettre en place le concours de Queven sur la saison de 2022/2023. Laurent nous confirme qu'il faut être 12 minimum pour organiser un concours, Alain souhaite que les archers y mettent du leur pour participer à tout (organisation de concours, participation aux interventions, mises en place ou rangement des cibles, nettoyage de la salle après utilisation...) et que ce ne soit pas toujours les mêmes. Laurent remercie les

officiers municipaux pour leur aide lors du transport des paillons pour les anciens concours salle de Queven.

Questions et informations :

Guy demande si on va récupérer des archers de l'ASAL suite à leur recherche d'une nouvelle salle. Alain nous informe qu'il a reçu des demandes de deux archers de l'ASAL. Il faut attendre la rentrée pour voir s'ils vont se présenter. Didier aurait entendu dire qu'ils auraient retrouvé une salle. Alain continue en disant que la plupart des archers de l'ASAL sont allés à Kervignac.

Alain informe les présents que le Bureau ne continuera pas à la fin de son mandat et invite les présents à commencer à réfléchir aux trois postes à pourvoir, Président, Secrétaire, Trésorier. Il appelle aussi pour les formations entraîneur et arbitre.

Laurent demande si on fait, comme traditionnellement, un repas pour la St Sébastien ? Alain confirme que si les conditions sanitaires liées à la COVID sont favorables, il y aura un repas.

Fin de la séance : 19h50

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a long, sweeping horizontal stroke that extends to the right.

A. Devilliers
Président